

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Gard

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'AUJARGUES

du lundi 25 mars 2019

Membres afférents : 13

Membres en exercice : **13**

Membres ayant pris part à la délibération : **11**

Membres présents : **8**

L'an deux mil dix neuf, le vingt cinq mars à vingt heures et trente minutes , le Conseil Municipal de la commune d'Aujargues, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHLUDA Bernard, Maire.

Présents : Messieurs CHLUDA Bernard, GREGOIRE Robert, LAVAL Daniel, VALENTI Bruno, Mesdames DATO Odette, TSITSICHVILI Danièle, LESCOFFIER Sandrine, POULET Marie-Claude, ALEXANDRE Audrey.

Procurations : Monsieur BASTID Morgan à Monsieur CHLUDA Bernard,
Monsieur GUILHAUME Daniel à Monsieur VALENTI Bruno.

Absents : Mesdames VIGNAL Brigitte, IBORRA Christelle.

Date de convocation

25/03/2019

Date d'affichage

25/03/2019

Secrétaire de Séance : POULET Marie-Claude

La séance est ouverte à 20h30. Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs et désigne Madame Marie-Claude POULET-GUERIN en qualité de secrétaire de séance.

Démission Philippe Dacier

En ouverture de la réunion, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par lettre du 19 février 2019 à Monsieur le Préfet du Gard, Monsieur Philippe Dacier a présenté sa démission de ses fonctions de 1er adjoint et de son mandat de Conseiller Municipal. Monsieur le Préfet du Gard a accepté cette démission avec date d'effet au 7 mars 2019. Le Conseil Municipal va donc fonctionner désormais avec 13 élus dont 2 adjoints. Madame Odette Dato occupera le poste de 1^{er} adjoint et Monsieur Robert Grégoire le poste de 2^{ème} adjoint.

Budget Principal M14 : Compte de gestion 2018

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif M14 de l'exercice 2018, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1-Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018,

2-Statuant sur l'exécution du budget M14 de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de Gestion M14 pour l'exercice 2018, dressé par Madame FABRE-GEOFFROY, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote :

Vote : Oui à l'unanimité.

Budget principal M14 : Compte Administratif 2018

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Odette DATO, 2^{ème} Adjointe, (Monsieur le Maire étant sorti de la salle), délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur Bernard CHLUDA, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section de fonctionnement	Section investissement	Total
Dépenses	352 671,57 €	104 982,83 €	457 654,00 €
Recettes	443 668.88 €	222 285,12 €	665 954,00€
Résultat	90 997,31 €	117 302,29 €	€
Report exercice antérieur		-17 422,33 €	
Restes à réaliser Dépenses		326 258,21 €	
Restes à réaliser Recettes		60 465,00€	

2- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.

3- Reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ne participe pas : 1 (Le Maire, Monsieur Bernard CHLUDA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote :

Vote : Oui à l'unanimité.

Budget principal M14 : Taxes locales 2019

Monsieur Bernard CHLUDA, Maire, propose aux membres du Conseil Municipal de procéder au vote des taux des Taxes Locales pour 2019 et de maintenir les taux votés en 2018, à savoir :

Taxe d'habitation : 7.86 %,

Taxe foncier bâti : 16.28 %,

Taxe foncier non bâti : 45.38%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte, **à l'unanimité**, les taux des taxes locales énumérées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Budget principal M14 : Affectation du résultat 2018

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des restes à réaliser et du résultat de l'exercice 2017 décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, d'un montant de 90 997.31€ :

- Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour 90 997.31€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote :

Vote : Oui à l'unanimité.

Budget principal M14 : Budget primitif 2019

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil municipal les propositions du Budget Primitif M14 de l'exercice 2019 qui se résument ainsi :

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 436.433€,
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de 479.970€,

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent, **à l'unanimité** ces propositions.

Budget annexe assainissement M49 : Compte de gestion 2018

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif M49 de l'exercice 2018, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018,

2-Statuant sur l'exécution du budget M49 de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3-Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de Gestion M49 pour l'exercice 2018, dressé par Madame FABRE-GEOFFROY, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote :

Vote : Oui à l'unanimité.

Budget annexe assainissement M49 : Compte administratif 2018

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Odette DATO, 1^{er} Adjointe, (Monsieur le Maire étant sorti de la salle), délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur Bernard CHLUDA, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1-Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section d'exploitation	Section investissement	Total
Dépenses	18720,39 €	40 609,92 €	59 330,31 €
Recettes	32 503,11 €	15 462,68 €	47 965,79 €
Excédent/Déficit	13 782,72 €	-25 147,24 €	
Report exercice antérieur	125 714,00 €		
Restes à réaliser Dépenses		187 200,77 €	
Restes à réaliser Recettes		101 149,00 €	

2-Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.

3-Reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4-Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ne participe pas : 1 (Le Maire, Monsieur Bernard CHLUDA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote :

Vote : Oui à l'unanimité.

Budget annexe assainissement M49 : Budget primitif 2019

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil municipal les propositions du Budget Primitif M49 de l'exercice 2019 qui se résument ainsi :

-Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à la somme de : 165.612 €,

-Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de : 318.245 €,

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent, **à l'unanimité** ces propositions.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée à 21h30.

Délibérations adressées en Préfecture via ACTES le 27/03/2019

Délibérations réceptionnées par la Préfecture via ACTES le 27/03/2019

Publication le 29/03/2019

Compte rendu affiché en mairie le 29/03/2019

Les membres du Conseil Municipal

Le Maire